

PRÉSIDENTENCE DE LA RÉPUBLIQUE



Jeudi 11 novembre 2010

DOSSIER DE PRESSE

Célébration nationale du 92^e anniversaire de l'Armistice de 1918



Sommaire

Message de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République	2
Mémoires du 11 novembre	3
Le Bleu de France	11
Programme des cérémonies :	
Cérémonie d'hommage à Georges Clemenceau.....	12
Cérémonie nationale du 92 ^e anniversaire de l'Armistice de 1918	13
Unités et formations musicales présentes à l'Arc de Triomphe.....	15
Clairière de l'Armistice à Rethondes (Oise)	16
Concert en l'Eglise Saint-Eustache.....	17
Veillée à l'Arc de Triomphe	18

**MESSAGE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CELEBRATION DU 92^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE DE 1918
JEUDI 11 NOVEMBRE 2010**

Il y a quatre-vingt-dix ans, pour honorer les soldats de la Grande Guerre, les Français portaient solennellement jusqu'à la place de l'Etoile la dépouille d'un combattant anonyme, tombé au cours d'un des terribles combats où périrent avec lui plus d'1,4 million de ses frères d'armes.

Depuis, notre Nation se réunit chaque année dans l'hommage rendu au Soldat inconnu, et chaque soir, sous l'Arc de Triomphe, est ravivée la flamme qui commémore le souvenir des soldats tombés au champ d'honneur dans chacun des conflits où la France s'est engagée.

A travers ce symbole, c'est la flamme de la Nation qui est ici maintenue vivante.

Rassemblés autour d'elle en ce 11 novembre, nous célébrons l'héroïsme d'une génération qui a connu les pires souffrances avant d'arracher la paix. Nous célébrons une France qui a affronté l'une des plus terribles épreuves de son histoire et qui l'a emporté parce qu'elle a su se montrer responsable et unir toutes ses forces pour faire face au danger.

Nous devons puiser dans ce symbole du 11 novembre la force de surmonter les difficultés du présent, les antagonismes et les divisions partisans, pour mener ensemble, avec courage et détermination, les actions que réclame l'avenir de notre pays.

Cet appel à la responsabilité collective, la commémoration du 11 novembre l'a suscité de façon exemplaire en un moment tragique de notre histoire, alors que la France, face à la défaite de juin 1940 et à l'Occupation, semblait sombrer dans l'abîme.

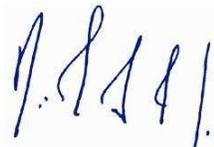
Le 11 novembre 1940, bravant l'interdiction de tout rassemblement patriotique, des jeunes filles et des jeunes gens se sont rendus sous l'Arc de Triomphe pour rendre hommage au Soldat inconnu. L'amour de la France ne devait jamais s'éteindre : ils en portaient le vivant témoignage.

Ce jour-là, ils ont dit non à la défaite, non à la collaboration, non au déshonneur.

Ce jour-là, ils se sont affirmés comme les filles et les fils des combattants héroïques de 1914-1918.

Ce jour-là, une avant-garde de la jeunesse française répondait publiquement à l'appel à la Résistance lancé quelques mois plus tôt par le général de Gaulle.

J'ai voulu que les cérémonies du 11 novembre 2010 soient l'occasion de saluer le courage de ces jeunes Français qui ont montré l'exemple. Ils nous rappellent que l'amour de la France est un bien précieux, que nous devons chérir, nourrir, défendre, quelles que soient les circonstances, quelles que soient nos origines, quelles que soient nos convictions. Ils nous rappellent que la grandeur de notre pays, son avenir et ses valeurs, reposent entre nos mains et que nous avons, ensemble, le pouvoir d'agir pour forger le destin de la France.



Nicolas SARKOZY

Mémoires du 11 novembre

Ce 11 novembre 2010 marque un double anniversaire : en 1920 puis en 1940, deux événements historiques apparemment éloignés l'un de l'autre se sont conjugués pour faire du 11 novembre et de l'Arc de Triomphe le cœur d'une certaine idée de la France.

Le 11 novembre 1918

A la fin de l'année 1918, au terme de difficiles négociations, les représentants alliés, menés par le maréchal Foch, et les plénipotentiaires de la nouvelle république allemande s'accordent sur le texte de l'armistice.

A 11h00, le 11 novembre 1918, le cessez-le-feu sonne sur tout le front, mettant fin à cinquante-deux mois d'une guerre effroyable. A la même heure, dans la France entière, les cloches sonnent à toute volée, relayant l'annonce de cet événement.

C'est le soulagement : la guerre est finie.

Sur tous les secteurs du front, les combattants, la gorge nouée par l'émotion, hantés par le souvenir des camarades tombés, sortent des tranchées ou de leurs abris. Pour eux, le chemin de la démobilisation et du retour à la vie civile débute avec l'incertitude du lendemain.

Bien que victorieuse, la France sort exsangue de ce conflit. Les effets de cette guerre bouleversent en profondeur une société qui doit apprendre à vivre avec de nombreux blessés et invalides. Par ailleurs, la mort reste omniprésente. Le traumatisme lié à la perte d'un proche affecte les civils et les survivants de cette catastrophe.

Marquées par cette profonde souffrance morale, les populations endeuillées expriment l'impérieux devoir de conserver la mémoire des "chers disparus".

En France, le deuil se matérialise par la construction de monuments aux morts. Rappelant l'ampleur du sacrifice consenti, ils symbolisent aussi la condamnation de la mort de masse qui nie le caractère individuel du trépas.

Progressivement, le culte des morts s'institutionnalise. La date du 11 novembre s'impose comme celle du souvenir. Au cours de cette journée, les deuils individuels sont associés à un hommage national qui exalte désormais le martyr du combattant "mort pour la France".

Le 11 novembre 1920

En 1920, à l'occasion du cinquantenaire de la République, la Nation décide d'honorer deux de ses enfants, Gambetta et un Soldat inconnu mort pour la France, représentant anonyme de toutes les victimes de la Grande Guerre. La dépouille de ce dernier est désignée, le 10 novembre, par le caporal Auguste Thin parmi huit cercueils anonymes acheminés à Verdun de tous les secteurs du front.

A Paris, le lendemain, la foule accompagne le cercueil sur le trajet qui le conduit d'abord au Panthéon, où il est accueilli par huit cents drapeaux d'unités engagées en 1870 ou en 1914-1918. A l'issue de la cérémonie au cours de laquelle le Président de la République, Alexandre Millerand, exprime la reconnaissance de la Nation à ceux qui l'ont défendue, le cortège gagne l'Arc de Triomphe où, tout au long de l'après-midi, le corps de l'inconnu reçoit l'hommage d'une foule compacte. Dans la soirée, il est placé dans une salle du monument transformée en chapelle ardente.

Le 28 janvier 1921, les restes de l'inconnu sont transférés sous la dalle sacrée. A la demande des anciens combattants, le 11 novembre devient en 1922 journée nationale commémorative.

Le culte laïc et républicain est renforcé par une ritualisation de l'hommage. Le 11 novembre 1923, la Flamme du Souvenir est allumée pour la première fois par le Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, en présence d'André Maginot, ministre de la Guerre. Depuis lors, elle ne s'est jamais éteinte.

L'union d'associations dite "La Flamme sous l'Arc de Triomphe" ou "Comité de la Flamme" a pour but de faire raviver quotidiennement, au crépuscule, la Flamme sur la tombe du Soldat inconnu et plus généralement d'entretenir la mémoire de tous les combattants français et alliés tombés au champ d'honneur.

Le 11 novembre 1940 **Premières manifestations de la Résistance**

Le 11 novembre 1940, des étudiants et des lycéens se rassemblent autour de la dalle sacrée pour rendre hommage au Soldat inconnu. Ce faisant, ils bravent l'interdiction édictée par les Allemands de manifester en ce jour patriotique.

L'initiative de ces jeunes gens est la première expression publique de protestation envers l'occupant.

Il devient un symbole.

**

Déclenchée le 10 mai 1940, l'invasion de la France menée par les armées allemandes est aussi rapide que violente. Malgré des combats acharnés, les soldats français sont défaits en seize semaines à peine. Paris est déclarée ville ouverte le 14 juin 1940 et les Allemands y pénètrent le même jour. Le 17 juin, le maréchal Pétain, nouveau chef du gouvernement, ordonne la cessation des combats et, le 22 juin, le général Huntziger signe l'armistice à Rethondes, là même où fut consacrée la victoire alliée de 1918.

Pour démontrer sa supériorité, l'occupant organise, dès son entrée dans Paris, un défilé qui dure deux journées entières sur la Place de l'Etoile. Les Parisiens, dans leur majorité, sont consternés, choqués par la prise de possession brutale de la ville.

A la fin de l'été, ceux qui avaient fui reviennent. Beaucoup d'hommes de 20 à 40 ans sont absents, prisonniers de guerre pour la plupart.

Les rues de la capitale s'animent à nouveau. Les commerçants rouvrent leurs boutiques, celles des juifs devant afficher l'indication "maison juive". Les vacances scolaires terminées, les cours reprennent dans les écoles, les lycées et les universités. En apparence, la vie recommence normalement.

Le principal souci des Parisiens est d'abord de s'adapter à la nouvelle situation. Encore embryonnaire, la Résistance est le fait d'initiatives individuelles. Si les tout premiers mouvements s'esquissent (ainsi le réseau dit "du musée de l'Homme"), la plupart de ceux qui pensent qu'il "faut faire quelque chose" sont en recherche d'une forme d'action.

Il en va ainsi dans le milieu étudiant et enseignant où la présence ennemie dans la capitale suscite le rejet, à gauche comme à droite.

Roger Morais, fondateur de la Corpo de lettres, est l'un des tout premiers à écrire isolément des tracts, avant de retrouver d'autres condisciples, dont Alfred Rosier, directeur du bureau universitaire des statistiques, Claude Bellanger, directeur du centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers et François de Lescure, secrétaire général de l'union nationale des étudiants.

Philippe Viannay, étudiant en philosophie, et Robert Salmon, élève de khâgne au lycée Louis-le-Grand, veulent créer un journal clandestin. Ils vont rencontrer pour cela Hélène Mordkovitch, bibliothécaire à la faculté des sciences qui les met en contact avec d'autres étudiants. Ils se retrouveront dans le mouvement "Défense de la France".

A la faculté de droit, Jean Ebstein, sympathisant de l'Action française, réussit à noyauter, avec ses amis, le comité de la Corpo pour en faire un bloc d'opposition à l'association générale d'entraide aux étudiants de Paris, d'inspiration allemande.

Dans cette atmosphère, le milieu étudiant, traditionnellement indocile, bruit et s'agite : des "V" – initiale du mot Victoire – sont tracés sur les murs, des "Vive de Gaulle" sont criés dans les couloirs du métro, des tracts et des papillons en forme de croix de Lorraine sont lancés dans des amphithéâtres, au risque, pour leurs auteurs, d'être arrêtés : Christian Rizo est ainsi condamné en juillet 1940 à 2 mois de prison. Des incidents, voire des bagarres, éclatent parfois entre jeunes et soldats allemands : Jacques Bonsergent est ainsi arrêté le 10 novembre (il sera fusillé le 23 décembre).

Les broches ou les épingles en forme de croix de Lorraine, symbole du relèvement national après la défaite de 1870, et qui étaient vendues en magasins, font l'objet de saisies par la police, étant devenues, depuis juillet, le signe de ralliement des sympathisants de la France libre.

A la suite de la parution du décret du 3 octobre 1940 excluant les juifs de l'enseignement conformément au statut des juifs, des professeurs manifestent leur sympathie envers les collègues évincés.

La rencontre, le 24 octobre 1940 à Montoire, de Hitler et du maréchal Pétain ainsi que le discours du 30 octobre dans lequel le mot "collaboration" est prononcé, jettent le trouble parmi ceux qui font confiance au chef de l'Etat français.

Le 28 octobre, le préfet de police Langeron notait : *"On parle de manifester le 11 novembre. (..) Montoire a déjà eu un résultat, celui de stimuler la propagande gaulliste chez les étudiants"*.

La date du 11 novembre est riche en symboles. En 1940, l'Allemagne vient de l'emporter, mais, le 11 novembre 1918, c'est elle qui avait dû s'incliner devant la France et ses alliés en signant un armistice. En puisant dans l'exemplarité du sacrifice des combattants de 1914-1918, la célébration du 11 novembre va donner aux Parisiens l'occasion de témoigner leur opposition à l'ennemi et à ses partisans.

Dès les premiers jours de novembre 1940, des tracts circulent dans les lycées parisiens, notamment à Janson de Sailly, Carnot, Condorcet, Buffon, Chaptal, Saint-Louis et Henri IV, ainsi qu'à la Corpo de droit, dans le Quartier latin... C'est d'ailleurs de ce quartier qu'un tract, œuvre commune des principaux leaders de la contestation antiallemande à l'université et tiré au centre d'entraide aux étudiants mobilisés et prisonniers, appelle à manifester Place de l'Etoile, pour le jour de l'armistice, à 17h30.

La radio de Londres, voix française de la France libre, invite également la population parisienne à commémorer la victoire de 1918 en fleurissant la statue de Clemenceau et la tombe du Soldat inconnu.

Le 10 novembre 1940, plusieurs journaux parisiens publient un communiqué de la préfecture de police stipulant que : "Les administrations publiques et les entreprises privées travailleront normalement le 11 novembre à Paris et dans le département de la Seine. Les cérémonies commémoratives n'auront pas lieu. Aucune démonstration publique ne sera tolérée."

L'avis interdisant de manifester pour le 11 novembre est affiché dans les lycées et les facultés parisiennes. Des instructions très fermes sont transmises aux inspecteurs d'académie et aux chefs d'établissement : les cours ne doivent pas être interrompus et la traditionnelle commémoration devant le monument aux morts de chaque établissement devra se dérouler en présence des seuls professeurs.

Les initiatives lancées pour le 11 novembre émanent de petits groupes, souvent sans liens entre eux mais dont l'action converge, influençant plus ou moins une masse de jeunes qui veulent surtout défier l'occupant.

Ils vont donc braver à la fois le communiqué du 10 novembre, l'ordonnance allemande du 20 juin 1940 qui interdit les manifestations et l'article 4 du décret-loi du 23 octobre 1935 qui prévoit des sanctions correctionnelles à l'encontre de ceux qui participent à une manifestation non déclarée ou interdite.

Au matin du lundi 11 novembre, des inspecteurs de police visitent les lycées parisiens mais ne constatent rien d'anormal.

Témoignage de Clotilde Rousseau

Mon frère et moi, qui étions très sages (je ne dis pas trop sages mais très sages), avec des idées bien déterminées sur la situation de cette guerre qui pour nous n'était pas terminée, nous avons décidé d'assister à la manifestation et, exceptionnellement, de quitter notre établissement scolaire pour aller à la manifestation au lieu de venir directement, comme d'habitude, à l'appartement.

Or, vers 05h30, André Weil-Curiel, Michel Edinger et Léon-Maurice Nordmann, membres d'un groupe d'intellectuels déposent, en toute hâte, une gerbe au pied de la statue de Georges Clemenceau sur les Champs-Élysées. La grande "carte de visite" au nom du général de Gaulle et le ruban tricolore qui l'entourait disparaissent au cours de la matinée, ainsi que les nombreux bouquets déposés à proximité par des mains anonymes. Ces bouquets sont presque aussitôt remplacés.

Vers midi, une centaine de jeunes gens arborant des cocardes tricolores se heurtent à la police sur les Champs-Élysées. Un professeur qui s'interpose est arrêté.

Entre 16h30 et 17h30, à la sortie des cours, ou les ayant "séchés", à l'instar de Pierre-André Dufetel¹ quittant le lycée Condorcet par une porte dérobée, une majorité de jeunes lycéens, des étudiants, des enseignants, retrouvant parfois des parents d'élèves, voire des anciens combattants, se mêlent aux promeneurs venus flâner sur la grande artère. Individuellement, en petits groupes, en cortèges un instant compacts et celui d'après éclatés puis reformés à nouveau, les Parisiens convergent vers les Champs-Élysées et la Place de l'Etoile.

Témoignage de Michel Droit

On ne savait pas exactement ce qui allait se passer puisqu'on ne savait pas si cela avait de l'importance ou si cela serait non important, si les Allemands, immédiatement essaieraient de tout boucler (...) On a manifesté en montant les Champs-Élysées, et on a été arrêtés par une voiture de police qui nous a conduits jusqu'au métro La Muette et on nous a sortis à coup de pèlerines, en nous disant : "Foutez le camp les gosses ! Foutez le camp".

Des cortèges viennent des lycées Carnot, Buffon, Janson de Sailly... Dans ce dernier établissement, les lycéens ont organisé une quête pour acheter une gerbe, à laquelle le fleuriste choisit de donner une forme de croix de Lorraine. Peu avant 16h00, les élèves Igor de Schotten et Claude Dubost déposent la gerbe de fleurs bleues sur la tombe du Soldat inconnu, avec l'accord tacite des policiers, avant de rejoindre leurs camarades. Elle s'ajoute à de nombreux bouquets et quelques autres gerbes, dont une aux couleurs de la Belgique.

Témoignage de Jean-Claude Huckendubler

Nous avons traversé la place de l'Etoile, nous avons abordé l'Arc de Triomphe et là, on a pratiquement pris la queue pour déposer nos fleurs. Nous avons chacun déposé notre petit bouquet et à ce moment-là, le tombeau du Soldat inconnu était absolument couvert de fleurs.

Les manifestants, offrent un large échantillonnage politique, du sympathisant royaliste Alain Griotteray au Guadeloupéen communiste Tony Bloncourt. Ils regroupent des étudiants, mais aussi des professeurs comme Edmond Lablénie, de Janson de Sailly – qui a lancé dans son établissement une feuille clandestine *Notre droit* – ou Raymond Burgard, de Buffon.

La foule ne cesse de grossir sur les Champs-Élysées. Elle sera estimée entre 3 000 et 5 000 personnes. Sur toute l'avenue, alors que la nuit commence à tomber, des cortèges défilent, se dispersent, se regroupent, en présence de forces de police qui interviennent de manière sporadique.

De ces attroupements d'abord silencieux, fusent bientôt des acclamations : "Vive la France", "A bas Pétain", "A bas Hitler" ...Çà et là éclatent *la Marseillaise* et *le Chant du Départ*.

¹ Pierre-André Dufetel a succédé à Igor de Schotten comme président de l'association des résistants du 11 novembre 1940. Il fêtait ce jour là ses dix-huit ans.

Certains manifestants sont cravatés de noir, d'autres arborent des rubans tricolores ou portent une croix de Lorraine à la boutonnière. L'esprit étudiant inspire à certains de brandir deux cannes à pêche au cri de "Vive" suivi d'un bref silence (sous-entendu deux gaules - de Gaule), sous le sourire des passants. Des drapeaux tricolores font leur apparition. Omniprésente, pourchassant sans ardeur les manifestants, la police se contente surtout de canaliser la foule toujours plus nombreuse ou conseille aux jeunes de déguerpir.

Les plus surpris sont sans doute les Allemands installés dans les cafés ou qui stationnent dans le hall des cinémas.

Mais tandis qu'à l'Etoile, des bouquets sont encore déposés sur la tombe du Soldat inconnu, plus bas, vers le *Colisée*, des bagarres éclatent devant le siège de *Jeune front* et de *la Garde française*, deux organisations collaborationnistes. Des Allemands interviennent et arrêtent des étudiants.

C'est vers 18h00 que, sous les coups de sifflet, des soldats de la Wehrmacht débouchent sur les Champs-Élysées et la place de l'Etoile, armés de fusils, de mitrailleuses et de grenades, pour disperser violemment la manifestation.

Tandis que certains soldats chargent entre l'avenue Georges V et le Rond-point des Champs-Élysées en maniant la matraque ou la crosse de fusil, d'autres tirent au jugé en direction de la foule, tandis que des voitures et des side-cars militaires ratissent les trottoirs en roulant en zigzag. La confusion est totale.

Témoignage de Pierre Lefranc

On a vu subitement une compagnie allemande avec des armes, des casques, etc. Puis, quand on est arrivé à l'Etoile, toujours en vociférant et en criant, ils se sont mis en arc de cercle le dos à l'Arc de Triomphe et ils nous ont chargés en tirant. J'ai nettement dans mon esprit des éclats de pierre qui correspondaient aux coups de feu qu'on entendait.

La police intervient alors pour interdire l'accès à l'Arc de Triomphe. L'occupant, ayant réussi à faire se vider les Champs-Élysées, déboule sur la foule amassée place de l'Etoile tout en poursuivant les fuyards par les rues de Tilsit ou de Galilée. Les fourgons de police et les camions militaires allemands se remplissent.

Moins de trente minutes plus tard, les abords de la place de l'Etoile sont déserts de tout manifestant. Des groupes d'étudiants qui ont pu refluer continuent à manifester depuis la place de la Concorde : des échauffourées ont encore lieu vers 19h00 aux environs de la rue Royale et de l'avenue de l'Opéra.

Vers 18h30, comme de tradition depuis 1923 et en dépit des événements de la journée, la Flamme du souvenir est ravivée par le Comité en présence d'une centaine de personnes.

La radio de Londres, comme le feront plus tard certaines instances de la Résistance, dénonce la mort de plusieurs manifestants. Il n'y a eu heureusement que des blessés, dont quelques-uns grièvement, et des arrestations.

Le nombre exact de ces arrestations, et notamment celles de lycéens et d'étudiants, est difficile à établir. Une liste archivée à la préfecture de police de Paris énumère 105 noms (93 étudiants et lycéens, 1 professeur, 11 personnes de professions diverses et plus âgées que les étudiants, dont 4 femmes) ; un communiqué de la vice-présidence du Conseil, en date du 8 décembre 1940, donne le chiffre de 123 arrestations, dont 104 étudiants et lycéens. Un communiqué du

commandement militaire allemand en France, du 13 décembre, évoque l'arrestation de 143 étudiants.

Beaucoup d'entre eux font un court séjour dans les postes de police. D'autres sont emmenés dans les prisons du Cherche-Midi et de la Santé, molestés et incarcérés. Ils seront, pour la plupart, relâchés dans les semaines qui suivent. En cette fin de 1940, le souhait de ne pas détériorer l'image de la politique de collaboration qu'essaient d'entretenir aussi bien les autorités allemandes que le gouvernement pétainiste peut expliquer cette clémence.

Une part de romantisme entre, certes, dans cette action menée en grande partie par des lycéens et des étudiants, majoritairement apolitiques. Mais, en manifestant contre les Allemands, la jeunesse intellectuelle a surtout affirmé sa résolution de combattre pour la liberté de la France et pour la liberté de l'esprit. Moins de trois semaines après l'entrevue de Montoire, l'événement est significatif.

Premier témoignage massif de l'opposition des Parisiens à la politique menée par l'Etat français et premier acte collectif de résistance, la manifestation du 11 novembre 1940 a plusieurs conséquences immédiates.

Cette manifestation heurte le gouvernement de Vichy qui voudrait mobiliser la jeunesse autour de son programme. Le 13 novembre, l'université de Paris et une trentaine d'autres établissements d'enseignement supérieur sont fermés (ils rouvriront juste avant les congés de Noël). Gustave Roussy, recteur de l'université de Paris, est accusé de laxisme et limogé : il est remplacé par Jérôme Carcopino. Craignant de nouvelles manifestations, les autorités placent le Quartier latin sous haute surveillance et des arrestations préventives – plus d'un millier, pour quelques heures seulement – sont opérées le 21 novembre.

Les journaux parisiens, collaborateurs, ne parlent de la manifestation, de manière plus ou moins directe, qu'à partir du 15 novembre. Il faut attendre le 8 décembre pour qu'ils publient un communiqué du gouvernement donnant un "bilan officiel" des manifestations.

Vue de Londres, où vient de parvenir également la nouvelle du ralliement du Gabon à la France Libre, la manifestation parisienne est ressentie comme un opportun témoignage d'encouragement pour le général de Gaulle. Quand bien même les Français libres ne sont encore qu'une poignée, ces Parisiens qui se rebellent contre l'occupant leur adressent un signe de soutien. Le général de Gaulle ne manque pas de s'en prévaloir auprès de ses alliés britanniques.

Au lendemain de l'événement, certains étudiants encouragés par leur propre audace et choqués par la répression disproportionnée, vont entrer en résistance. Clandestinement, ils vont constituer des petits groupes indépendants qui, peu à peu, se rapprocheront des grands mouvements de résistance, commençant leur action par l'impression et la diffusion de tracts ou de journaux, et la poursuivant avec la falsification de papiers, la récupération et le stockage d'armes...

Durant l'hiver 1940-1941, ce sont des étudiants qui fondent le mouvement Défense de la France, dont la moitié des membres seront arrêtés et déportés.

Le 11 novembre 1940 a donc agi comme un catalyseur. Tandis que certains manifestants, comme Max Petit, Jacques Chevalier ou Léon Boutbien, rejoindront par la suite des réseaux de résistance, d'autres, comme Robert Grassard ou Maurice Landy, choisiront de gagner les rangs de la France libre.

Les Parisiens ne sont pas les seuls à avoir manifesté le 11 novembre 1940. A une autre échelle, des actions se déroulent à Rouen, à Dijon, à Compiègne. Des Français ont témoigné leur patriotisme, la plupart du temps individuellement, qui en arborant un ruban tricolore, qui en allant, comme à Nantes, hisser un drapeau français sur la cathédrale Saint-Pierre. Des opérations collectives ont été menées, comme des arrêts de travail dans les houillères du Nord.

Il est à rappeler que ce même 11 novembre 1940, l'Alsace et la Moselle sont annexées par l'Allemagne qui commence sa politique de nazification.

Et, coïncidence de l'histoire, c'est également ce jour-là que le préfet d'Eure-et-Loir, Jean Moulin, reçoit la lettre lui apprenant qu'un décret du ministre de l'Intérieur, en date du 2 novembre, l'a révoqué.

Durant toute la seconde guerre mondiale, le 11 novembre, par ailleurs toujours célébré par les autorités officielles, va donner lieu à des gestes symboliques de plus ou moins grande ampleur.

Le plus célèbre reste le défilé, en armes, des maquis de l'Ain et du Haut-Jura qui se déroule le 11 novembre 1943 à Oyonnax (Ain), malgré la présence toute proche de l'occupant.

Tout événement susceptible de donner lieu à un cortège sera d'ailleurs exploité par la Résistance, comme à toutes les époques où les manifestations sont interdites, pour traduire à visage découvert la réprobation vis-à-vis de l'occupant nazi et du régime collaborationniste.

**

Le 11 novembre 1944, tandis que les combats se prolongent vers le Rhin, le Premier ministre britannique, Sir Winston Churchill, ranime la Flamme au côté du général de Gaulle.

Le 11 novembre 1945, la victoire consommée, le général de Gaulle accueille sous l'Arc de Triomphe quinze cercueils de combattants "Morts pour la France" avant qu'ils rejoignent le Mont-Valérien où, chaque 18 juin, est organisée une cérémonie en hommage à tous ceux qui se sont dressés contre l'occupant.

Le Bleuet de France

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, tous les bâtiments publics seront pavoisés selon les instructions du secrétariat général du Gouvernement.

Il est rappelé que, dans la mesure du possible, les gerbes déposées au cours des différentes cérémonies commémoratives du 11 novembre devront être composées, pour tout ou partie, de fleurs de bleuet.

Cette fleur, symbole unanimement reconnu du monde combattant français d'hier et d'aujourd'hui, incarne le lien entre la Nation et ses soldats.

Le Bleuet de France sera proposé à la générosité publique, partout en France, du 2 au 11 novembre 2010.

Les fonds ainsi récoltés permettent au Bleuet de France de mettre en œuvre, au travers de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre qui le gère, une action sociale dédiée aux anciens combattants, aux soldats blessés ou à leurs familles en cas de décès, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'attentat.

Ces fonds financent également les opérations de transmission de la mémoire organisées par l'Office afin de donner aux jeunes générations des repères et leur transmettre des valeurs républicaines et démocratiques.

Un dépliant d'information, qui explique les actions menées par le Bleuet de France et qui en appelle à la générosité de chacun, est diffusé à chaque participant de la cérémonie de l'Arc de Triomphe.

"La mémoire se transmet, l'espoir se donne" - œuvre nationale du Bleuet de France.

Programme des cérémonies

Cérémonie d'hommage à Georges Clemenceau

Cérémonie du souvenir devant la statue de Georges Clemenceau (place Clemenceau) présidée par le Président de la République, accompagné du Premier ministre, du ministre de la Défense, du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, du président du Sénat, du président de l'Assemblée nationale, du préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, du préfet de police, du maire de Paris et du président de la Société des amis de Georges Clemenceau.

10 h 30 Arrivée du Président de la République.

Dépôt de gerbe par le Président de la République.

Sonnerie "aux Morts", minute de silence, "La Marseillaise".

10 h 40 Le Président de la République salue les membres de la famille de Georges Clemenceau et de La société des amis de Georges Clemenceau, puis les portedrapeaux présents sur le site.

À l'issue de cette cérémonie, le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris, le préfet de police et le maire de Paris rejoignent la Place Charles-de-Gaulle.

Arc de Triomphe

- 09 h 00** Mise en place, sous l'Arc de Triomphe, des porte-drapeaux des associations d'anciens combattants dans la tribune qui leur est réservée.
- Arrivée des présidents des associations d'anciens combattants sous l'Arc de Triomphe.
- 09 h 30** Arrivée du président du comité de la Flamme.
- 09 h 45** Dépôts de gerbe sur la tombe du Soldat inconnu par :
- les associations d'anciens combattants ;
 - le directeur général de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre, président de l'œuvre nationale du Bleuet de France.
- 09 h 45** Mise en place des troupes terminée.
- 09 h 50** Projection d'un film sur le 11 novembre 1940 (8 mn) réalisé par l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD).
- 09 h 55** Remontée symbolique de la Croix de Lorraine portée par le président de L'association des lycéens et étudiants résistants du 11 novembre 1940, entouré de délégations de lycéens.
- 10 h 00** Arrivée du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants sous l'Arc de Triomphe.
- Arrivée en tribune officielle du corps diplomatique et des représentants des corps constitués.
- Défilé de la musique de la Garde républicaine et des drapeaux des régiments dissous.
- 10 h 05** Arrivée et dépôts de gerbe sur la tombe du Soldat inconnu par :
- le président du conseil régional d'Île-de-France ;
 - le maire de Paris, le préfet de police, le préfet de la région Île-de-France, préfet de Paris.
- 10 h 10** Dépôts de gerbe sur la tombe du Soldat inconnu par :
- le président du Conseil économique, social et environnemental ;
 - le président du Conseil constitutionnel ;
 - le président de l'Assemblée nationale ;
 - le président du Sénat.
- 10 h 15** Arrivée de la Croix de Lorraine, déposée sur la tombe du Soldat inconnu.
- 10 h 20** Arrivée du gouverneur militaire de Paris et inspection du dispositif.
- 10 h 30** Arrivée des membres du gouvernement en tribune officielle.
- 10 h 40** Arrivée du chef d'état-major des armées (précédé par les chefs d'état-major des trois armées et de la gendarmerie nationale).

- 10 h 45** Arrivée du Premier ministre, du ministre de la Défense, du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants à leur emplacement pour l'accueil du Président de la République.
- 10 h 50** Arrivée du Président de la République à hauteur du drapeau du 1^{er} régiment d'infanterie de la Garde républicaine.
- Accueil du Président de la République par le Premier ministre, le ministre de la Défense, le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, le chef d'état-major des armées et le gouverneur militaire de Paris.
- "Honneurs" au Président de la République.
- Revue des troupes par le Président de la République, accompagné du chef d'état-major des armées et du gouverneur militaire de Paris.
- Le Premier ministre, le ministre de la Défense, le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants rejoignent leur emplacement à la tribune officielle.
- 10 h 58** Le Président de la République s'avance sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe.
- 11 h 00** Sonnerie du "cessez le feu".
- Dépôt de gerbe et ravivage de la Flamme par le Président de la République.
- Sonnerie "aux Morts", minute de silence, "La Marseillaise" par le chœur de l'armée française.
- Signature du livre d'or.
- Le Président de la République salue ensuite collectivement les porte-drapeaux, s'incline devant l'emblème de l'Institut national des Invalides, salue les membres de l'œuvre nationale du Bleu de France, puis les délégations d'élèves des lycées et étudiants liés au 11 novembre 1940 et les derniers témoins, et enfin les présidents d'associations d'anciens combattants.
- 11 h 10** Dévoilement de la plaque dédiée aux lycéens et étudiants résistants du 11 novembre 1940.
- 11 h 12** "Chant du Départ" par le chœur de l'armée française.
- 11 h 15** Le Président de la République, rejoint par le Premier ministre, le ministre de la Défense, le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, salue les invités ayant pris place dans les tribunes officielles.
- 11 h 25** Départ du Président de la République.
- 11 h 35** Départ des troupes en défilant vers les Champs-Élysées.
- 11 h 50** Fin de la cérémonie.

Unités et formations musicales françaises présentes sous l'Arc de Triomphe

Sur le terre-plein de l'Arc de Triomphe :

- Chœur de l'armée française

Autour de la place Charles de Gaulle :

- La musique de la Garde Républicaine (Paris)
- Le 1^{er} régiment d'infanterie de la garde républicaine (Paris)
- L'Ecole polytechnique (Palaiseau)
- L'Ecole des officiers de la gendarmerie nationale (Melun)
- La musique principale de l'armée de terre (Versailles)
- Les écoles de Coëtquidan (ESM Saint-Cyr et EMIA)
- L'Ecole nationale des sous-officiers d'active (Saint-Maixent)
- La musique de la flotte (Brest / Toulon)
- L'Ecole navale (Brest)
- Le centre d'instruction naval (Brest)
- La musique de l'air (Paris)
- L'Ecole de l'air (Salon-de-Provence)
- L'Ecole des sous-officiers de l'armée de l'air (Rochefort)

Face à l'avenue des Champs-Élysées :

- Drapeaux et étendards de régiments ayant combattu sur les différents fronts entre 1914 et 1918.

Clairière de l'Armistice à Rethondes (Oise)

Cérémonie organisée par la municipalité de Compiègne et présidée par le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants.

- 15 h 00** Arrivée à la clairière de l'Armistice du secrétaire d'Etat à la Défense, et aux Anciens combattants.
- Accueil par le préfet de l'Oise, le commandant d'armes de la place de Compiègne, le sénateur-maire de Compiègne, le président de l'association Les amis de l'Armistice devant le monument des Alsaciens-Lorrains.
- Remontée de l'allée triomphale au milieu d'une haie de collégiens portant des torches.
- 15 h 05** "Honneurs" à l'emblème.
- Le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, accompagné du commandant d'armes de la place de Compiègne, passent les troupes en revue pendant que le préfet, le sénateur-maire et le président de l'association Les amis de l'Armistice se dirigent vers la tribune.
- 15 h 10** Texte de présentation de la cérémonie et évocation historique portant sur les troupes du génie.
- 15 h 25** Lecture d'un texte sur la première guerre mondiale.
- 15 h 35** Sonnerie du "cessez-le- feu".
- 15 h 40** Le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants se rend à la dalle sacrée, suivi du sénateur-maire et du président de l'association Les amis de l'Armistice.
- Dépôt de gerbe par le secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants.
- Ravivage de la Flamme.
- Sonnerie "aux Morts", minute de silence, "La Marseillaise".
- 15 h 45** Les autorités rejoignent la tribune officielle.
- Lecture d'un texte par deux enfants des écoles de Compiègne.
- 15 h 50** Allocution du sénateur-maire de Compiègne.
- 16 h 00** Discours du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants.
- 16 h 10** Le secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants, accompagné de monsieur le sénateur-maire de Compiègne gagnent le wagon historique après avoir salué les drapeaux des anciens combattants, les élèves de l'établissement public d'insertion de la défense (EPIDe) et les enfants des écoles. Visite du wagon de l'Armistice et signature du livre d'or.
- 16 h 30** Départ des autorités.

Concert en l'église Saint-Eustache

Ce concert sera donné à 16 h 00 par l'orchestre à cordes de la Garde républicaine, sous la direction de Sébastien Billard et par le chœur de l'armée française dirigé par Aurore Tillac.

Programme

Ouverture

"La Marseillaise" par le chœur de l'armée française

1^{ère} partie - Hommage aux combattants

"Prière pour nous autres charnels" par le chœur de l'armée française

"Concerto funèbre pour violon et cordes" de Hartmann, par l'orchestre de la Garde républicaine

2^e partie - 18 juin 1940 – 11 novembre 1940 :

Une Résistance naissante dans une France occupée

"Le chant des partisans" par le chœur de l'armée française

"Deuxième symphonie" d'Honegger, par l'orchestre de la Garde républicaine

3^e partie – 90^e anniversaire du transfert du Soldat inconnu à l'Arc de Triomphe : un repos éternel

"Adagio pour cordes" de Barber, par l'orchestre de la Garde républicaine

Veillée à l'Arc de Triomphe

Veillée autour de la tombe du Soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe afin de commémorer le 90^e anniversaire du choix, puis du transfert sous l'Arc de Triomphe du Soldat inconnu.

Des tribunes et des écrans géants seront exceptionnellement mis en place sur le rond-point de la place de l'Etoile pour permettre à un public nombreux d'assister à cette cérémonie commémorative.

- 17 h 30** Arrivée des présidents et porte-drapeaux des associations d'anciens combattants et des délégations de jeunes au niveau de la rue de Balzac.
- 18 h 00** Arrivée du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants à hauteur de la rue de Balzac.
- 18 h 00** Projection d'un film réalisé par l'Etablissement de communication et de production audiovisuelle de la défense (ECPAD).
- 18 h 15** Remontée de l'avenue des Champs-Élysées (à hauteur de la rue Balzac) par la Flamme revenue de Verdun, suivie d'un cortège comprenant :
- une musique militaire ;
 - des porteurs de gerbe ;
 - des porte-drapeaux ;
 - des membres d'associations patriotiques meusiennes et parisiennes ;
 - une équipe de sportifs ;
 - des commissaires de la Flamme ;
 - du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants et des autorités territoriales.
- 18 h 30** Transmission de la Flamme.
- 18 h 35** Remontée du secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens combattants et des autorités territoriales vers la tombe du Soldat inconnu.
- 18 h 40** Dépôt de gerbe :
- du Président du comité de la Flamme.
 - du secrétaire d'Etat à la défense et aux anciens combattants sur la tombe du Soldat inconnu.